



Annulation de vol; air france ou expedia ?

Par **gil16**, le **23/02/2010** à **11:45**

Bonjour,

J'ai acheté un vol + location de voiture sur Expedia.

Air France annule le vol suite à problème météorologique (et indemnise les voyageurs ayant acheté leurs billets directement à air france). Par contre ne nous indemnise pas et nous demande de voir avec Expédia.

Expédia nous rembourse la location de voiture mais concernant le vol nous dit que c'est à Air france de nous rembourser.

Qui dit vrai? que faut-il faire ? quelle démarche pour obtenir le remboursement, et à qui?

Nous avons déjà fait: courrieret mail de réclamation à expédia ET air france.

Merci de vos réponses.

Par **saxophil**, le **05/03/2010** à **17:17**

Bonjour,

J'ai un pb identique avec un Paris Bruxelles en Thalys annulé le 25/02/2010.

Thalys/SNCF rembourse à 10% mais uniquement la personne qui a payé le voyage, Expedia dans ce cas.

Ce n'est pas nouveau, cela fait au moins 10 ans qu'ils ont cette politique et Air France aussi.

Le problème est que le centre d'appel Expedia au Maroc n'est pas à même de répondre correctement.

Il y a 1/2 heure je viens de raccrocher avec l'un de leurs superviseurs.

Si Lundi je n'ai pas de nouvelle, Mardi j'appelle le siège (01 70 71 85 23)

Par **saxophil**, le **05/03/2010** à **17:17**

Bonjour,

J'ai un pb identique avec un Paris Bruxelles en Thalys annulé le 25/02/2010.

Thalys/SNCF rembourse à 10% mais uniquement la personne qui a payé le voyage, Expedia dans ce cas.

Ce n'est pas nouveau, cela fait au moins 10 ans qu'ils ont cette politique et Air France aussi.

Le problème est que le centre d'appel Expedia au Maroc n'est pas à même de répondre correctement.

Il y a 1/2 heure je viens de raccrocher avec l'un de leurs superviseurs.

Si Lundi je n'ai pas de nouvelle, Mardi j'appelle le siège (01 70 71 85 23)